



Date : 8 octobre 2025

Avis de la commission sur la demande de classement en géosite

I. LOCALISATION DU SITE PROPOSÉ

Numéro de dossier : 2025-01

Nom de la Commune concernée : Moiré

Localisation précise du site proposé : Ancienne voie du Tacot
Hameau de Thalebard – 69620 Moiré
Point GPS : 45,92282 ; 4,60489

Propriétaire : Commune de Moiré (voie publique)

II. AVIS DE LA COMMISSION

- Dossier accepté
 Dossier refusé

III. JUSTIFICATION DE LA DÉCISION

Après étude des éléments fournis par la Commune, après la visite sur site effectuée par des membres du comité scientifique le 2 octobre 2025 dont l'objectif était de vérifier l'intérêt scientifique et pédagogique du site ainsi que d'identifier les possibilités d'aménagement, il a été décidé d'accepter de reconnaître l'affleurement rocheux susmentionné situé le long de la Voie du Tacot comme un géosite au sein du Géoparc mondial UNESCO du Beaujolais.

Cette décision s'appuie sur un fort intérêt scientifique et pédagogique lié à la thématique du changement climatique. La présence des Grès Supérieurs du Trias témoignant de l'Épisode Pluvial du Carnien permet de faire écho au dérèglement climatique actuel. Cet événement passé fait par ailleurs actuellement l'objet de nombreuses recherches au niveau international. Il s'agit donc d'un très bon élément sur lequel s'appuyer pour sensibiliser le grand public à cette problématique.

D'autre part, l'affleurement se situant le long d'un chemin, il est possible d'y accéder en toute sécurité. L'aménagement devra prévoir quelques panneaux pédagogiques, éventuellement un banc. L'insertion de marquages sur les roches permettrait de repérer facilement les zones à observer pour les non-initiés.

Pour le Géoparc

Floriane Hérou-Frugier, cheffe de projet

